

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 728 – 10/04/2019

Descriptif

Objet	:	Ecole des Vernets, quai des Vernets, construction d'un groupe scolaire.
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Ingénieur civil Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est pour les éléments non-porteurs 217'000.- CHF HT, pour la structure porteuse 4'185'000.- CHF HT.
Date de publication dans la FAO	:	10 avril 2019
Délai de rendu	:	21 mai 2019, 11h00
Adjudicateur	:	Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement, Direction du patrimoine bâti, Rue du Stand 25, 1204 Genève
Organisateur	:	idem
Inscription	:	Aucun émolument ni frais de dossier
Simap	:	No de publication : 1071195 Documents téléchargeables sur Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Sous-traitance	:	Pas admise
Groupe d'évaluation	:	M. Sébastien Schmidt, Ville de Genève, Adjoint de direction DPBA Mme Maria Calvo, Ville de Genève, architecte DPBA M. Andreas Graf, Architecte mandataire LGZ Dr. Neven Kostic, Expert externe, ingénieur civil GmbH – EPFL/SIA Suppléants M. Philippe Meylan - DPBA Mme Céline Douadi – DPBA M. Alvaro Navas, architecte LGZ M. Matthieu Jeanbourquin, ing. Msc EPFL / Bsc HES
Critères d'adjudication	:	1. Compréhension de la problématique 30 % 2. Références du candidat 30 % 3. Organisation du candidat 10 % 4. Qualité économique globale de l'offre 30 % <ul style="list-style-type: none">• prix• crédibilité du nombre d'heures TOTAL 100 %
Indemnités	:	Aucune

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Appel d'offres correspondant aux documents A1 et B1
- Remarques sur l'appel d'offres** : La CCAO regrette que l'adjudicateur utilise la méthode T2 pour la comparaison des offres et n'applique pas les nouvelles recommandations cantonales édictées par la commission cantonale sur les marchés publics. La CCAO s'en tiendra à cette appréciation sauf modification de la méthode par celle préconisée dans les nouvelles recommandations.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement, Direction du patrimoine bâti, Rue du Stand 25, 1204 Genève